



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2021-15

Séance du 24 septembre 2021

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

Tarifs Formation Continue 2021/2022 modifiés

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour: 20

Nombre de vote contre: 0

Nombre d'abstention: 0

Jérôme LONGUEPEE informe les membres de la CFVU qu'il s'agit de l'ajout d'un tarif pour les reprises d'études en doctorat.

M. le président soumet au vote les tarifs modifiés Formation Continue 2021/2022, qui sont approuvés à l'unanimité.

Fait à Arras, le 24 septembre 2021

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**Tarifs FCU Artois
2021/2022**

Intitulé de la Formation	Durée en h	Statut	Coût de la Formation	Droits d'inscription
DAEU (par UC capitalisables)	modulaire	Entreprise	11€/h	40€/UC
		Individuel	5€/h	-
		Demandeur d'Emploi	-	40€/UC
		Détenus	-	20€/session
DAEU en 1 an (UC compensables) ouverture janvier 2019	entre 430h et 510h	Entreprise	11€/h	160 €
		Individuel	5€/h	-
		Demandeur d'Emploi	-	160 €
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	-	-
Langues Niveau A2, B1, B2 ⁽²⁾	De 10h à 60h	Entreprise	9€/h	-
		Individuel	6€/h ⁽¹⁾	-
		Demandeur d'Emploi	6€/h ⁽¹⁾	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	6€/h ⁽¹⁾	-
Langues Niveau C1 ⁽²⁾ , C2	40h	Entreprise	11€/h	-
		Individuel	8€/h ⁽¹⁾	-
		Demandeur d'Emploi	8€/h ⁽¹⁾	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	8€/h ⁽¹⁾	-
TOEIC Listening and Reading ⁽²⁾	20h	Entreprise	11€/h	-
		Individuel	8€/h ⁽¹⁾	-
		Demandeur d'Emploi	8€/h ⁽¹⁾	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	8€/h ⁽¹⁾	-
TOEIC BRIGDE	-	Passage du test UNIQUEMENT (tous publics)	-	55€
Chinois en lien avec l'Institut Confucius	60h	Entreprise	9€/h	-
		Individuel	-	80 €
		Demandeur d'Emploi	-	80 €
		Etudiant Artois	-	40 €
Langues en lien avec la Maison des Langues	60h	Entreprise	9€/h	-
		Individuel	-	80 €
		Demandeur d'Emploi	-	80 €
		Etudiant Artois	-	40 €
Formation Générale Universitaire	de 70h à 160h	Entreprise	11€/h	-
		Individuel	5€/h	-
		Demandeur d'Emploi	5€/h	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	5€/h	-
IUT de Lens	DUACT / DUCC	Entreprise ou financement individuel	9,15€/h	-
IUT de Lens	DUMOS/DURAHQ DU Community Manager/ DU Multimédia	Entreprise ou financement individuel	18€/h	-
Confucius	DU Langue et Culture Chinoise Niveau A2 et B2	Entreprise ou financement individuel	12€/h	-
		Formation Initiale	720 €	-
Faculté d'Histoire, Géographie, Patrimoines	DU FIE	Entreprise ou financement individuel	13€/h	-
		Formation Initiale	360 €	-
UFR de Droit	DUMJPM	Entreprise ou financement individuel	14€/h	-
FSA	DUCML	Passage à l'examen UNIQUEMENT (Redoublement)	87 €	-
		Entreprise ou financement individuel	28€/h	-
UFR STAPS	DUGCFP	Entreprise ou financement individuel	23€/h	-
		DU GSE	Entreprise ou financement individuel	13€/h
UFR Lettres	Master FLE et Master Littérature d'enfance et de jeunesse - FOAD	Formation Initiale	1 300 €	-
		Public disposant d'un CPF (hors fonction publique)	700 €	-
Reprise d'études, alternance ⁽³⁾ ou certificat universitaire	BAC + 2	Entreprise ou financement individuel	-	-
		Tertiaire Secondaire	12€/h 13€/h	-
	BAC + 3	Entreprise ou financement individuel	-	-
		Tertiaire Secondaire	13€/h 14€/h	-
	BAC + 5	Entreprise ou financement individuel	-	-
		Tertiaire Secondaire	15€/h 16€/h	-
Doctorat	Sciences Humaines et Sociales Sciences Technologies Santé	Entreprise ou financement individuel	3 000€/an 6 000€/an	-
Bilan de Compétences	24	Tarif régional	80€/h	-

⁽¹⁾ A partir de la 2^{ème} inscription consécutive, hors prise en charge par le CPF : -10% sur le taux horaire

⁽²⁾ + Coût du test : 60€

⁽³⁾ alignement possible au niveau de prise en charge des OPCO (contrat de professionnalisation et d'apprentissage)

Employeurs Education Nationale ou Enseignement Supérieur : 50% du tarif entreprise
Concernant les agents de l'Education Nationale ou de l'Enseignement Supérieur : 50% du tarif Individuel UNIQUEMENT dans le cadre du diplômé (LMD et DU)

Formation à la Carte : tarif groupe inter/intra entreprise défini au cas par cas

Tarifs FCU Artois
Apprentissage
2021/2022

Composante	Intitulé de la formation	Statut	Coût de la Formation	Droits d'inscription
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	LP Activités Juridiques	Entreprise	10 360 €	-
	Master 2 Droit des collectivités territoriales		9 222 €	-
Faculté d'Economie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS)	Master Entrepreneuriat et management de projets parcours Entrepreneuriat et management de l'innovation organisationnelle (EMIO) ⁽⁴⁾		10 500 €	-
	Master Management sectoriel parcours Cadres de direction des établissements du secteur social et médico-social ⁽⁴⁾		10 500 €	-
	Master Marketing, vente parcours Commerce et merchandising (CVM) ⁽⁴⁾		12 500 €	-
	Master Monnaie, banque, finance, assurance parcours Responsable commercial multicanal (BF) ⁽⁴⁾		10 197 €	-
	Master Gestion des ressources humaines parcours Management territorialisé des ressources humaines (RH) ⁽⁴⁾		10 435 €	-
UFR Lettres & Arts	Master 2 Muséologie, muséo-expographie parcours Expographie-Muséographie		7 090 €	-
Faculté des Sciences Appliquées (FSA)	LP Construction durable, Comportement et performance Energétiques (CDHE)		9 250 €	-
	LP Logistique et pilotage des flux (MELOG)		10 100 €	-
	L3 Management of Multimodal Logistics Systems (2MLS)		7 800 €	-
	LP CAO et modélisation numérique		7 800 €	-
	Master Bâtiment Durable, Efficacité Energétique (BD2E) ⁽⁴⁾		9 000 €	-
	Master Bâtiment, Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers (BIVRD) ⁽⁴⁾		9 000 €	-
	Master Efficacité, Energétique Industrielle (EEI) ⁽⁴⁾		11 250 €	-
	Master Ingénierie des Systèmes Electriques (ISE) ⁽⁴⁾		11 250 €	-
Faculté des Sciences Jean Perrin	LP Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation parcours Biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons		12 678 €	-
	Master Chimie parcours Chimie, Analyse, Instrumentation et Industrie (CA2i)		10 000 €	-
Faculté des Sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives (STAPS)	Master STAPS : activité physique adaptée et santé ⁽⁴⁾		9 575 €	-

⁽⁴⁾ par année de formation



Formation continue en doctorat

Rappel de la réglementation :

Arrêté du 25 mai 2016, article 1 « Le diplôme de doctorat peut s'obtenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie. »

Code du travail, article L6311-1

« La formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation des parcours professionnels et à leur promotion sociale.

Elle a également pour objet de permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants ou de leur conjoint ou ascendants en situation de dépendance. »

La formation continue permet à toutes personnes engagées ou non dans la vie active d'acquérir de nouvelles compétences pour le retour ou le maintien dans l'emploi et pour sécuriser ou optimiser les parcours professionnels.

On distingue deux procédures différentes :

- La **Validation d'Acquis de l'Expérience** permet de valoriser son expérience et ses compétences par un diplôme correspondant au parcours professionnel
- La **Reprise d'études** permet à des publics Formation Continue (salarié du public ou du privé, demandeur d'emploi, individuel) de reprendre une formation.

La procédure de reprise d'études n'existait pas pour une inscription en doctorat au sein de l'Université d'Artois. Une étude basée sur l'évaluation du coût complet de la formation doctorale et de la valorisation du temps d'encadrement a permis de déterminer les tarifs qui seront proposés à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et au Conseil d'Administration :

- Un tarif de 3 000€/an pour un doctorat en Sciences Humaines et Sociales
- Un tarif de 6 000€/an pour un doctorat en Sciences Technologies Santé

Une exonération partielle ou totale des frais de formation pourra être étudiée en commission d'exonération formation continue.